



# CONVICTION

---

Portraits et textes d'avocats passionnés  
par Edouard ELIAS

**B** AVOCATS  
BARREAU  
• PARIS





Mon associé Olivier Debaussy  
aimait à répéter que :  
"La Justice est le Droit du plus Faible".  
Les avocats sont l'épée et le bouclier  
de ceux qui la demandent.

Toutes les libertés et la liberté  
elle-même dépendent d'un  
fragile équilibre auquel nous  
coulons chaque jour.  
Nous devons en être fiers!

G. August



Être avocat, c'est défendre. Défendre  
celui qui vous confie cette responsabilité  
immense. Être le passeur de sa vérité,  
bousculer les certitudes et les  
évidences, se servir du droit, de  
l'intelligence et du cœur et rester  
envers et contre tout à ses côtés



Un souvenir de 40 ans !

1980, une chance : Paris, Georges,  
Denis et quelques autres ...

1990, une ambition : Pékin, Shanghai,  
Saigon, Houtuaï, Duka... et bien d'autres

2020, un plaisir récurrent : DS,  
défendre, conseiller et créer, toujours créer ...

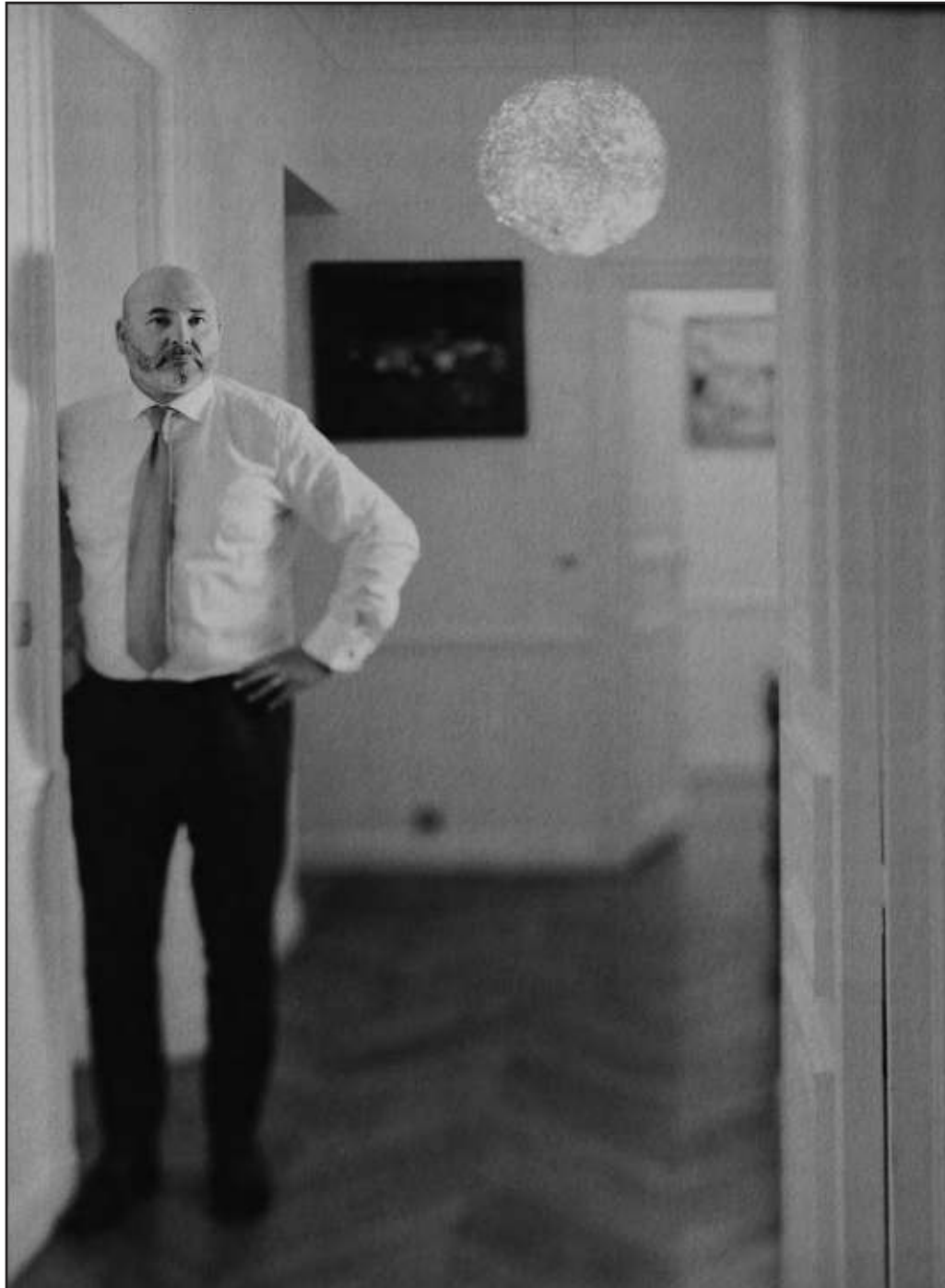
Une vie de passion, la magie d'un métier  
enchanté, une aventure personnelle, mais une démarche  
collective, toujours au partage, au service de tous,  
du droit et de l'entreprise du droit, de tout  
ce qu'offre l'exercice opérateur, patient,  
rigoureux, bienveillant de votre savoir-faire.



Mon premier roulement de justice  
c'est "l'affaire du pull over rouge" car  
après avoir lu le livre et vu le film j'étais  
persuadé que Christian Ranucci n'était pas  
coupable. Et depuis je suis un farouche  
défenseur de l'abolition de la peine de  
mort.

Merci Naïhe Bastinca





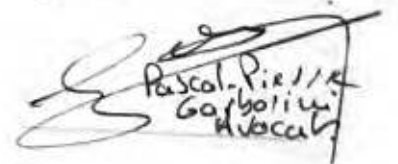
En 1991, peu après avoir prêté serment, alors que j'étais collaborateur au sein du Cabinet Henri Lecoq & associés, je recevais comme conseil de m'inscrire aux permanences pénales de la "23<sup>e</sup> chambre" du Tribunal correctionnel de Paris où est rendue la justice pénale ordinaire, au quotidien.

Le jeune avocat de permanence que j'étais, reçoit quelques instants son client d'un jour, interpellé la veille en flagrance, avant de perdre son cas.

À l'audience, ledit client interrogé par le Président tentait d'expliquer, avec une imagination trop fertile, son histoire...

Le Président eut cette formule qui vint par la suite, souvent citée par rapport à une défense :

"Monsieur, voyez-vous, quand on veut chanter une chanson, il ne faut pas faire de fausses notes..."

  
Pascal Pierre  
Garbottin  
Avocat



Rue du Chemin Vert, Conseil de Prud'hommes de Bobigny  
le 4 mars 1984.

Collaboratrice depuis quelques mois du cabinet  
Les Garandieris, Jourdé, Lubarçais, Perrot, je viens assurer  
pour la troisième fois un renvoi dans une affaire qui  
oppose deux gérants de la distribution à la CGC  
sur l'application de l'article 1122-12 devenu depuis  
L 1224-1

Alors que devant la porte de la salle d'audience  
les avocats s'entretenaient sur la date probable  
du renvoi, un confrère que tout le monde semble  
connaître au sein du Conseil de Prud'hommes s'introduit  
dans notre trio.

Prenant part à la conversation avec une assurance  
certaine, sans avoir la plus élémentaire courtoisie  
de se présenter, je l'interroge pour lui demander  
de bien vouloir me dire à quel titre il intervient dans  
nos échanges.

C'est alors qu'avec un brin de suffisance, il me  
répondit "Je suis la CGC". Immédiatement un jugement  
me traversa l'esprit "C'est son prétention!"

Cinq ans plus tard je le pensais, au jour d'hui encore  
politiquement tout nous oppose mais au jour d'hui  
encore rien ne nous a séparé alors même qu'il n'y a  
plus de Conseil de Prud'hommes, rue du Chemin Vert  
à Bobigny!





Je suis née en 1950 de jeunes avocats du Barreau de Paris,  
très impliqués par leur serment d'Indépendance  
et d'Humanité.

Ma mère, très maternelle, avait les mêmes exigences pour  
ses trois filles.

Leurs robes d'avocats, toute noire avec le rabat blanc,  
excitaient notre imagination. Parfois nous étions  
autorisées à les porter, ainsi initiées au rôle de l'  
avocat...

Indépendance et Humanité. Ces valeurs découvertes  
en voyant vivre nos parents, résolument avocat,  
libres de leur défense, de leur parole, de leur pensée.  
Mes sœurs sont devenues avocats, moi-même et une jeune cousine.

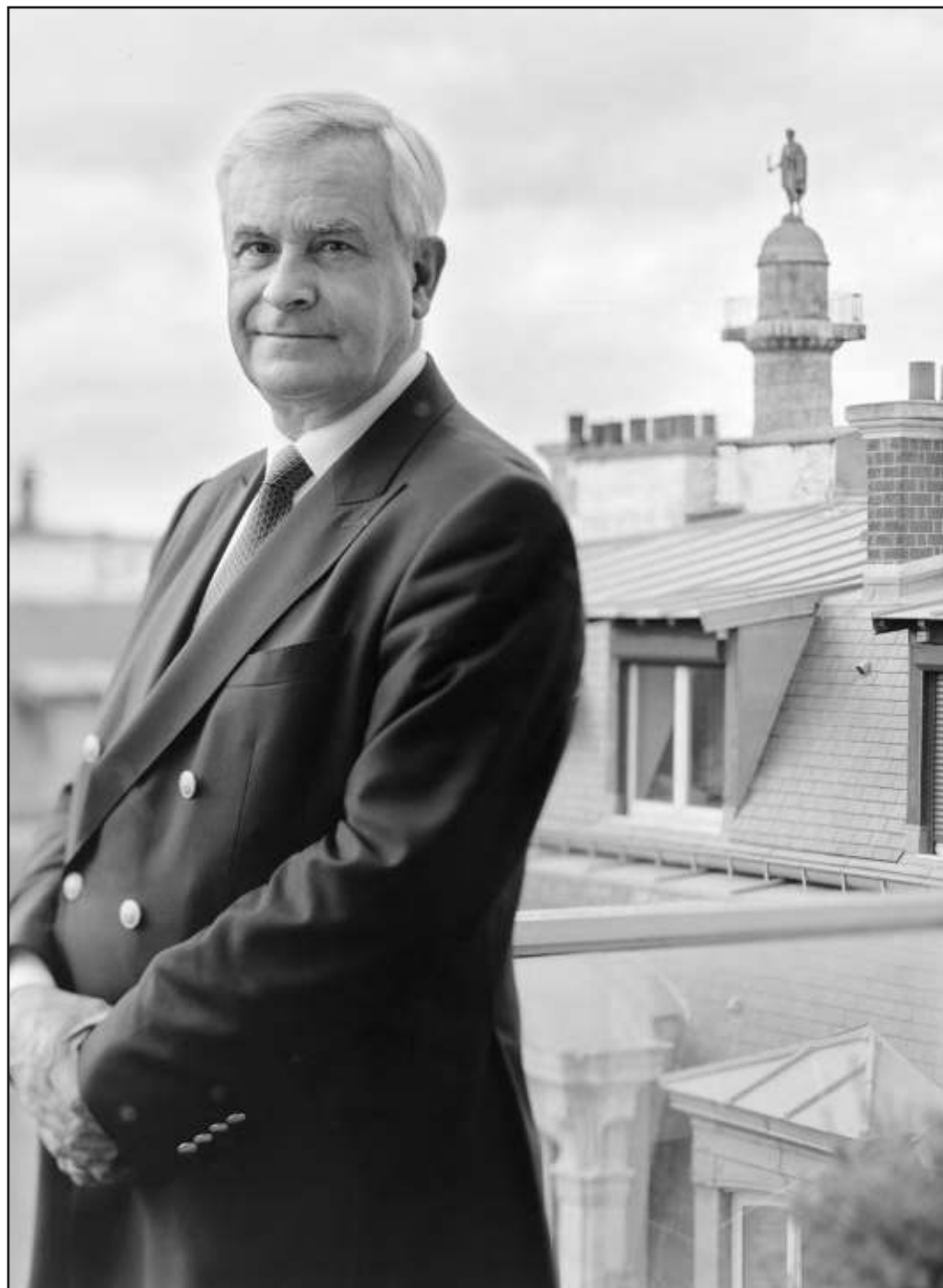
Moi-même, directrice au Barreau de Paris pendant 20 ans,  
j'ai cotoyé avec mes confrères successifs, la justice,  
une et indivisible; avec des Juges pour 24 jours  
solennels qui élevaient, et aussi son q-ot-dieu, grands  
ou petits moments qui nous interpellaient, nous bravaient  
ou nous apaisaient, parfois.

Indépendance et Humanité, nécessaire équilibre  
de la justice, grave en moi à jamais.

Marie-Christine Labrousse



Les années 80. Un de mes toutes premières affaires.  
Elle, une femme de service, dans un collège.  
Tous les jours de la semaine, elle prend, à la même heure,  
le même train de banlieue et va servir à la cantine.  
Le trajet est long : elle ne lit pas, ne parle à personne,  
mais aime s'asseoir au même endroit, sur le même siège.  
Un matin, un homme s'assoit près d'elle et lui demande  
comment elle va. Elle ne le connaît pas, ne l'a jamais vu  
dans ce wagon.  
Et, d'un coup, elle lui parle, de sa vie, si médiocre soit  
elle voudrait changer, de son mari qui la viole et  
qu'elle ne parvient pas à quitter. Elle parle, elle n'a  
jamais ceinture parlée à qui que ce soit.  
Et lui, de lui répondre : "Madame, ce que vous me dites  
est trop triste. Votre mari, je vais vous en débarrasser."  
Où habitez-vous ? Et elle donne l'adresse. Il descend.  
Elle réalise qu'elle ne lui a pas demandé son nom.  
Bous les semaines qui suivent, un individu s'introduit,  
de nuit, dans le modeste pavillon des époux.  
Il pénètre dans leur chambre, allume la lumière, dit  
"Bonjour, Monsieur", puis regarde le mari à mort  
et repart.  
L'homme et la femme sont arrêtés.  
Un juge d'instruction, convaincu d'avoir fait à lui  
des amants drabologiques, recherchera, des mois durant,  
des preuves qu'ils se connaissent et avaient planifié  
leur crime.  
En vain.  
Juste une pauvre femme qui a rencontré un jour  
son ange noir.  
Le l'air de perdre. Une affaire de destin.



Peu de temps après ma prestation de serment  
mon patron m'a envoyé plaider devant un juge  
qui avait la réputation d'être sévère et caustique.  
Au moment de prendre la parole j'ai demandé  
son indulgence pour mon trac car c'était ma première  
plaidoirie.

Le Président m'a alors retourné, d'un ton badin :  
" mon cher maître, je vais vous raconter une anecdote :  
à l'une de ses élèves qui était toute fière de lui  
annoncer qu'elle n'avait plus de trac, Sarah  
Bernhardt lui avait répliqué : "c'est normal  
ma chérie, ça viendra avec le talent".  
Je pars donc de l'idée que vous allez être  
talentueux. Quant à l'argument de  
la première fois, il est à usage unique :  
profitez-en. Je vous écoute."  
(Il lui a donné tort...)



Non plus beau souvenir de justice n'a pas de nom, ni de date. Il prend la forme et a la voix de toutes les personnes qui n'ont connu leur deuil. Il est fait de tous ces moments de joie, et de tristesse, de victoires, mais aussi, et tout autant, des heures d'angoisse, et d'abattement.

Il se compose d'une multitude de moments de deuil, d'hommes et de femmes, d'insultes aussi, qui n'ont connu une parcelle de leur vie, de leur œuvre, de leur honneur. Non plus beau souvenir est encore le présent, ces combats judiciaires intenses, parfois difficile, mais toujours tendus vers une justice meilleure, plus exigeante, plus respectueuse de droit et des hommes.

le 23 mars 2023  
Jacqueline Laffont. Haik

Le plus beau souvenir de justice  
pour un avocat est d'avoir  
pu contribuer à sauver  
matériellement une vie humaine  
dans le cadre de sa mission de défense.

Cela remonte au début des années  
1970 et se situe au Portugal  
dans la prison de Caixas donc  
avant la révolution des œillets.

Amené à assumer la défense  
d'un opposant politique à  
la dictature du Président  
Caetano, j'ai réussi malgré  
les multiples obstacles qui  
m'ont été opposés j'ai  
réussi à me faire présenter  
celui-ci, au cours de sa très  
longue garde à vue, puis  
je suis resté sans nouvelles.

Mais fin avril 1974 celui  
ci s'est déplacé à mon cabinet  
pour me remercier, en effet  
par sa seule rencontre j'avais  
fait interdire la torture  
à l'égard de lui il faisait l'objet...

MJ



Jeune collaboratrice d'avocat aux conseils  
j'ai été confrontée à l'affaire Ranucci et à  
la peine de mort. D'où mon choix de défendre  
contre l'Etat, autre volet du droit public et  
mon premier dossier devant le tribunal admini-  
stratif de Paris, dont un juge ne voulait  
pas et qui mettait en cause une sorte de  
unilatéralisme pour dénoncer l'atrocité des  
victimes de la Sanção Financeira en les  
accablant de tous les maux.

J'ai perdu mais obtenu la reconnaissance  
d'une faute de l'Etat; elle n'était pas lourde  
et donc surprenante pour permettre la réparation  
Moralement, c'était très important et cela m'a  
convaincu que même lorsque l'on défend le  
pot de terre qui a très souvent été le  
cel dans une vie. On peut obtenir justice.  
Et... même justice.

Paris 1974

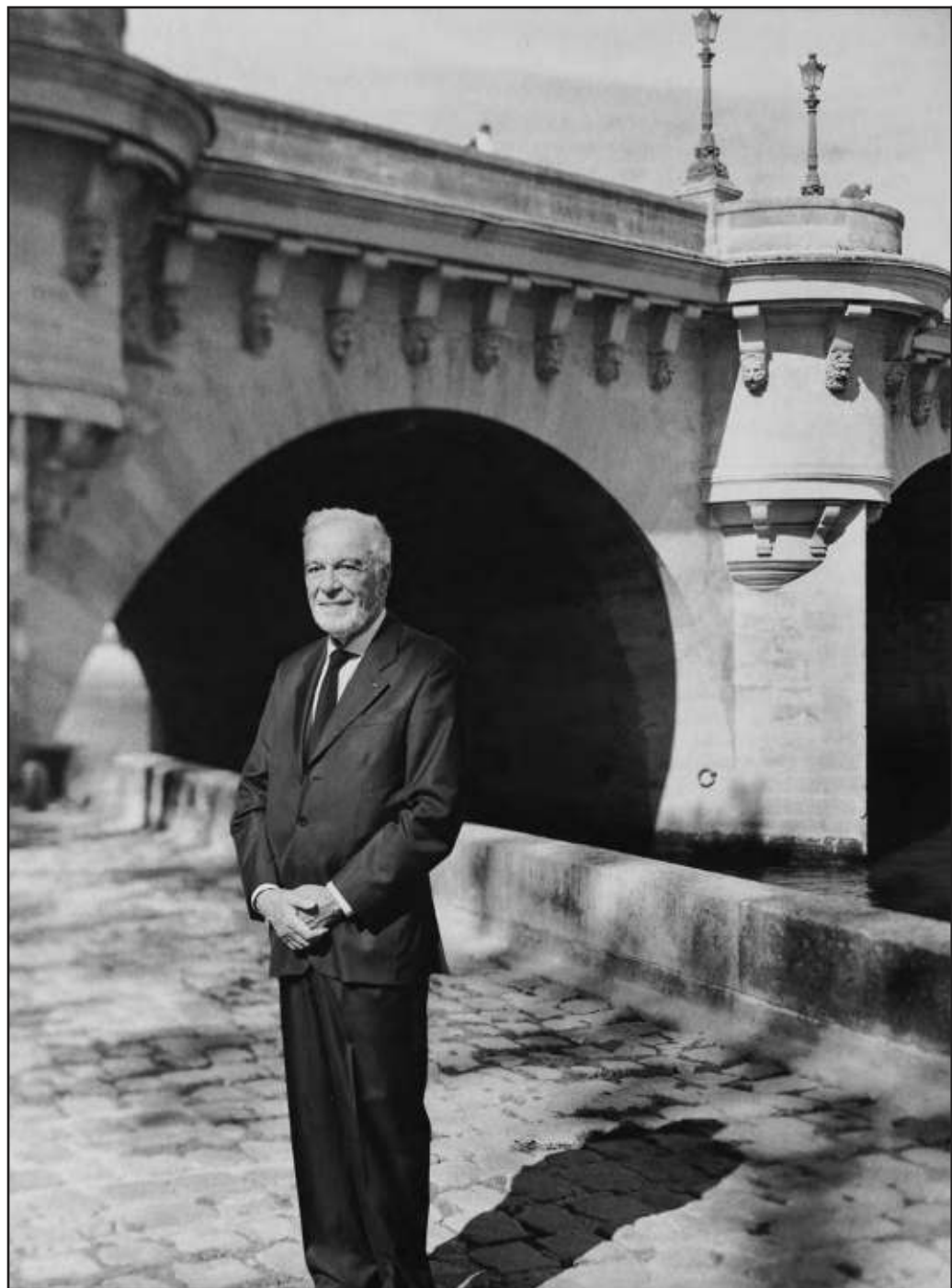


Quand il faut se taire, pour mieux convaincre.

C'était il y a un demi-siècle. Une maman était dans le box d'une cour d'assises de Bretagne. Elle avait rendu son petit garçon arengle en le battant. L'accusée sanglotait et ne savait dire pourquoi elle avait si violemment battu cet enfant de six ans, alors que les enquêteurs lui traient qu'elle avait la réputation d'être une bonne mère et que ses deux fils aînés le confirmaient. Les explications au petit arengle aux gendarmes indignés avaient été coupées.

Le dernier jour, le président fait venir l'enfant à la barre, il entre doucement la main à un policier. L'émotion est à son comble. Pressé de questions, il fait des petits bouts de phrases : "j'avais été méchant... maman m'a puni... j'étais à l'hôpital et... je ne voyais plus rien". La mère tournée de s'appliquer, hoquette et s'adressant à son enfant, murmure : "mon petit Eric". L'enfant reconnaît cette voix, découvre alors que sa mère qu'il n'a pas rencontrée depuis les faits, est là. Il se tourne et, les bras écartés, il crie avec cette joie éclatante, qu'ont les enfants reconnaissant leur mère venue les chercher à l'école "MAMAN"... Tout est dit. Les jurés, hommes et femmes pleurent !

Quand la parole n'est donnée, je plaide que je n'ai rien à ajouter à ce cri, chacun pouvant d'or mais juger dans l'humanité de sa conscience. Les jurés furent humains et donc justes.



Je venais de prêter serment, émotion de la première affaire, pourtant d'une banalité confondante, devant un Tribunal de Police, le client était là, cité comme témoin et voulait se constituer partie civile.

J'avais préparé de superbes conclusions, qu'avec fougue je remis au greffier ainsi qu'à un Procureur qui, voyant le tampon, dont je suis très fier, apposa en bas de la 1<sup>ère</sup> page, met son doigt sur le mot "avocat stagiaire" va voir le Président et revient vers moi, en me disant : Maître, si vous voulez que votre client soit entendu comme témoin, le Tribunal accepte que vous retiriez vos conclusions...

Je n'ai jamais oublié cet acte de bienveillance qui me sauvait du ridicule et j'ai souri en lisant le livre de souvenirs de G. Kieghman citant un article de Madeleine Jacob le concernant : "Par Gentillesse nous ne citerons pas le nom de cet avocat et l'appellerons : Maître Gaffan". Retrajectivement je me sens moins seul...



## Services d'audace

1973 Trois années d'audace

Compromissionnel devant la Cour de justice  
de la République : l'affaire de la sang c'est-à-dire  
s'assure la défense aux côtés de son confrère Gérard  
Welter et Edmond Hervé auprès de la "Soutie"  
chaussé le jour des élections : je suis fier  
de lui par devant ces magistrats de France, de  
Belgique, de la Cour de justice, une salle comble avec la présence  
de toute la Cour nationale et internationale.  
Par son Gérard Welter prend la parole à  
son tour - au bout d'une heure il demande  
une suspension pour un public "technique"  
suscitant : le Président l'autorise à  
s'ajuster quelques minutes mais sans suspendre  
l'audience : Gérard s'éclipse un peu c'est  
de retour son micro cristaux : le grand public  
va être surpris de "besoins" de Gérard :  
de la "silence", de la "qualité" à l'"héroïque".





Ce qui me vient, c'est une impression, une émotion, pas un souvenir.

Quand la Vie, l'écriture solitaire, la tragédie des attentats m'ont éloigné du monde, en tout cas, et une certaine violence, c'est toujours le métier qui m'y a ramené.

Les Salles d'audience, les Codes et les rituels, la robe et les combats forment une appartenance familiale puissante.

Ce métier est une ancre bien accrochée à la Vie; un antidote aux états d'âme et parfois même, un salut terrestre, à qui n'est pas si mal.



Dans cette salle qui s'était auombée, il comprenait  
que sa vie et sa liberté jouaient là une  
drôle de sarabande.

J'avais 25 ans

Lui aussi.

Pour la première fois, je me suis levée pour plaider.

Son visage s'est tourné vers moi et son regard,  
jusque-là inquiet, s'est chargé d'un immense espoir.

C'est d'espoir dont j'ai parlé

Des espoirs perdus et des rêves enfouis.

Le souvenir de ce regard !

C'est pour le retrouver que je me suis toujours  
levée et que je me lève encore

Celui d'un autre homme, d'une autre femme

Dans un autre lieu

Toujours le même espoir

Un nouveau souvenir

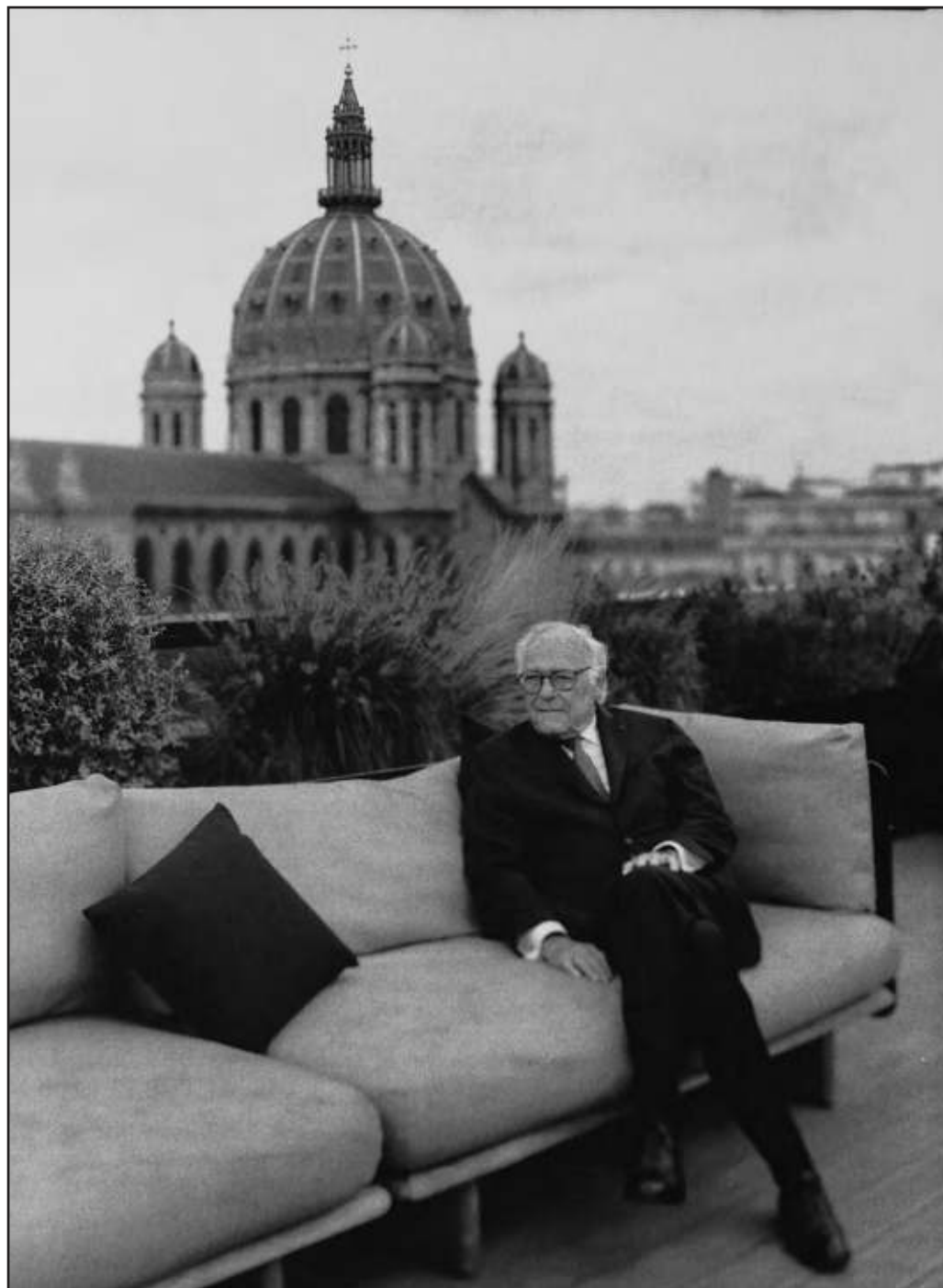


Je crois à la justice  
de terrain

Je crois que le premier des droits  
universels est le droit à la VIE.

Ce dont je suis le plus fière  
c'est d'avoir obtenu en 1982  
après trois ans de débats démocratiques  
le vote de l'extension  
des statuts de l'ACAT, l'Action  
des Chrétiens pour l'Abolition  
de la Torture, au combat  
contre les exécutions capitales  
dans le monde.

Danielle Mérian



Pierre Gode, qui avait associé les jeunes collaborateurs, Jean Lagretta, et moi-même, m'avait demandé de suivre les affaires de l'un de ses plus anciens clients. Une des filiales de ce groupe me demanda, au début des années 1960, d'intervenir pour un consortium dont elle faisait partie, qui avait signé un contrat pour la construction d'une usine ferroviaire au Pakistan. Les sérieux difficultés étaient intervenues et les négociations nécessitèrent plusieurs séjours au Pakistan et finirent d'arriver à un accord. Quelques semaines plus tard, ce même consortium, qui avait signé un contrat similaire en Inde, me demanda également d'intervenir. Les négociations ne parvinrent pas à arriver à un accord et il fut décidé de recourir à l'arbitrage. Celui-ci était soumis à la loi et à la procédure indiennes; il se déroula en anglais et à New Delhi:

huit jours d'audience à New Delhi. L'était, pour le consortium, pour moi-même et pour l'arbitre que nous avions nommé, une procédure entièrement nouvelle.



Cours d'Amises de Saint-Omer

Affaire Outreau II

le 12 Avril 2006 - 17h

le hurlement déchirant d'un enfant  
impose le silence ---

Marc Pautalini



En consacrant mon activité professionnelle  
au droit de la famille, j'ai mis tout à  
lourde le rôle et l'une passant charge d'accomplir  
la personne qui me teste de sa confiance  
d'une rive tout d'autre, de faire en  
sorte de ne pas faire chasser d'embarras,  
et permettre que personne sur d'autre  
rive, elle puisse se retourner pour voir des  
ruines fermants -

Car même si être avocat en droit de la  
famille ne se confond pas avec être avocat  
de la famille, aspirer à le devenir peut être  
une ambition louable et non illusoire :  
les modes amiables de règlement des différends  
ne sont-ils pas les outils nouveaux au  
service de cette aspiration ?

H. Pirey-Leteroy



A VOICATS  
DEKOUT !

